

PRÉPARATION DU CERTIFICAT « SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL » (SST)

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'intervenir pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise et de mettre en application ses compétences de prévention afin de contribuer à la diminution des risques d'atteinte dans son quotidien professionnel.

Programme :

Savoirs

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la victime avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes
- Secourir la victime de manière appropriée
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention

**Une attestation de Sauveteur Secouriste du Travail est
délivrée par l'INRS à l'issue de la formation**



**2jours
14 heures
Réf MISST**
Pré-requis pédagogique :
aucun
Public : Tout salarié.e.
Salarié.e du
Particulier Employeur
De 8 à 10 participants-es

Méthodes et support pédagogiques :

- Apports théoriques
- Travail individuel et en sous-groupe
- Mise en situation
- Mannequins
- Matériel de secourisme
- Défibrillateur

Évaluation : Mise en situation

Intervenant.es :

**Virginie PASQUALINI
Eric LELEU
Luc HOPPSTADTER
Bruno LARDIERE
FORMATEUR SST
AGREES INRS**